



**AQUA DETENTE**  
 Port de Savines Baie de la Gendarmerie BP05  
 05160 Savines le Lac  
 Tel : **06 03 55 59 44**  
 Mail: [cimapermisbateaux@gmail.com](mailto:cimapermisbateaux@gmail.com) [www.aquadetente-pros.com](http://www.aquadetente-pros.com)

Madame, Monsieur

Veuillez trouver ci-joint le planning des stages **2026**, les différentes pièces à remplir pour constituer votre dossier d'inscription au permis bateau et les tarifs. Le dossier comprenant les pièces ci-dessous devra nous parvenir le plus rapidement possible par voie postale à l'adresse **AQUA DETENTE 8 Rue du Forest d'Entrais 05000 GAP**

- 1 demande d'inscription
- 1 certificat médical (document cerfa ci-joint)
- 2 photos d'identité en couleur, norme **ISO/IEC**, (avec votre nom au verso).
- 1 photocopie d'une pièce d'identité.
- 1 enveloppe timbrée et non libellée.
- **1 livret du candidat** (Possibilité de le commander le 1<sup>er</sup> jour du stage)

**Les chèques devront être déposés en même temps que votre dossier.**

| Stages 2026 Permis Option Côtière du Samedi      |                      | Stages 2026 Permis Option Côtière du Dimanche    |                        |
|--------------------------------------------------|----------------------|--------------------------------------------------|------------------------|
|                                                  |                      |                                                  |                        |
| <b>Mai</b>                                       | Samedi 30/05         | <b>Mai</b>                                       | Dimanche 31/05         |
| <b>Juin</b>                                      | Samedi 13/06         | <b>Juin</b>                                      | Dimanche 14/06         |
| <b>Juin</b>                                      | Samedi 27/06         | <b>Juin</b>                                      | Dimanche 28/06         |
| <b>Juillet</b>                                   | Samedi 25/07         | <b>Juillet/Aout</b>                              | Dimanche 26/07         |
| <b>Août</b>                                      | Samedi 29/08         | <b>Août</b>                                      | Dimanche 30/08         |
| <b>Septembre</b>                                 | Samedi selon demande | <b>Septembre</b>                                 | Dimanche selon demande |
| Les horaires des stages sont de 9 heures à 17h30 |                      | Les horaires des stages sont de 9 heures à 17h30 |                        |

  

| Stages Option Eaux intérieures 2026                                                         |  | Stages Extension Hauturière 2026 |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|--|----------------------------------|----|
| L'Option Eaux Intérieures se préparera en ligne après avoir obtenu le Permis Option Côtière |  | <b>Juin</b>                      | ND |
|                                                                                             |  | <b>Septembre</b>                 | ND |

Les Stages de Théorie ont lieu à **Gap**. Adresse de la salle de cours : **8 Rue du Forest d'Entrais**.

Les Stages de Pratique ont lieu à **Savines le Lac**, la semaine suivante du stage théorique, 1 journée, du lundi au vendredi.

Tel : Pour Informations Philippe Instructeur : **06 03 55 59 44**.

|                                                                                                         |      |                                         |                                                                               |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|-----------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Tarif permis option côtier ou fluvial au 1<sup>er</sup> Avril 2026 (Candidat sans permis bateau)</b> |      |                                         |                                                                               |
| 1 chèque de :                                                                                           | 395€ | A l'ordre d'Aqua Détente (Bateau école) |                                                                               |
| Timbres fiscaux                                                                                         | 78€  | Timbre fiscal 1x78 € Achat sur          | <a href="https://timbres.impots.gouv.fr/">https://timbres.impots.gouv.fr/</a> |
| 1 chèque de :                                                                                           | 25€  | A l'ordre de CIMA (Frais de dossier)    | Le pack code (Livres) : 30€                                                   |
| <b>Tarif formation en ligne :</b>                                                                       |      |                                         |                                                                               |
| 1 chèque de                                                                                             | 365€ | A l'ordre d'Aqua Détente (Bateau école) |                                                                               |
| Timbres fiscaux                                                                                         | 78 € | Timbre fiscal 1x78 €Achat sur           | <a href="https://timbres.impots.gouv.fr/">https://timbres.impots.gouv.fr/</a> |
| 1 chèque de                                                                                             | 25 € | A l'ordre de CIMA (Frais de dossier)    | Le pack code (Livres) : 30€                                                   |
| <b>Tarif permis extension hauturière :</b>                                                              |      |                                         |                                                                               |
| 1 chèque de                                                                                             | 500€ | A l'ordre d'Aqua Détente (Bateau école) |                                                                               |
| 1 chèque de                                                                                             | 25 € | A l'ordre de CIMA (Frais de dossier)    |                                                                               |
| <b>Tarif permis option côtier et eaux intérieures :</b>                                                 |      |                                         |                                                                               |
| 1 chèque de                                                                                             | 500€ | A l'ordre d'Aqua Détente (Bateau école) |                                                                               |
| Timbres fiscaux                                                                                         | 78 € | Timbre fiscal 1x78 € Achat sur          | <a href="https://timbres.impots.gouv.fr/">https://timbres.impots.gouv.fr/</a> |
| 1 chèque de                                                                                             | 25 € | A l'ordre de CIMA (Frais de dossier)    | Le pack codes (Livres) : 50€                                                  |
| <b>Tarif permis option côtière et extension hauturières :</b>                                           |      |                                         |                                                                               |
| 1 chèque de                                                                                             | 900€ | A l'ordre d'Aqua Détente (Bateau école) |                                                                               |
| Timbres fiscaux                                                                                         | 78 € | Timbre fiscal 1x78 € Achat sur          | <a href="https://timbres.impots.gouv.fr/">https://timbres.impots.gouv.fr/</a> |
| 1 chèque de                                                                                             | 25 € | A l'ordre de CIMA (Frais de dossier)    |                                                                               |
| <b><i>Le permis option eaux intérieures est offert aux candidats des permis côtier et hauturier</i></b> |      |                                         |                                                                               |

IPNS

**IMPORTANT : Surveillez votre boîte mail et confirmez les réceptions des messages. L'administration ne communique que par mail.**

**CONTRAT ET FICHE D'INSCRIPTION A UN PERMIS PLAISANCE ENTRE LE :****Centre d'Instruction Motonautique Alpin**

Aqua Détente - Port Savines - Baie de la gendarmerie

BP 5 - 05160 Savines-le-Lac

**Tél. 06 03 55 59 44**[cimapermisbateaux@gmail.com](mailto:cimapermisbateaux@gmail.com)

Agrément instructeur : Philippe Catelain N° 20914 du 07/02/2013 délivré par SN Rhône-Saône

Agrément instructeur : Guillaume Catelain N° 22702 du 08/07/2013 délivré par SN Rhône-Saône

**Et le candidat****\*DANS L'ORDRE DE L'ETAT CIVIL**

NOM : ..... Epouse ..... Prénoms\* .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Mobile : .....

Date et lieux de naissance : ..... Département .....

Nationalité : ..... Profession : .....

Adresse mail : ..... N° Candidat : .....

| OPTIONS                                                             | COURS      | DATES DES STAGES | DATE D'EXAMEN | TARIF 2026                              |
|---------------------------------------------------------------------|------------|------------------|---------------|-----------------------------------------|
| Permis Option côtière                                               | 16 heures  |                  |               | 395€+timbres fiscaux frais              |
| Formation en ligne Permis option côtière ou option eaux intérieures | 8,5 heures |                  |               | 365€+ pack code +timbres fiscaux +frais |
| Théorie côtier                                                      | 8 heures   |                  |               | 230€+timbres fiscaux +frais             |
| Théorie Option fluvial en ligne                                     | 5 heures   |                  |               | 110€+timbres fiscaux +frais             |
| Pack 1 côtier + 2 Fluvial                                           | 20 heures  |                  |               | 500€+timbres fiscaux +frais             |
| Extension hauturière + CRR*                                         | 24 heures  |                  |               | 560€+droit d'examen + frais             |
| * Certificat restreint de radiotéléphoniste                         | 5 heures   |                  |               | 110€+droit d'examen +frais              |

**OPTIONS DE BASE COTIER ET EAUX INTERIEURES****Programme**

- Balisage/règles de navigation / lecture de carte
- Feux et marques des navires / radio marine VHF
- Mécanique / sécurité / nœuds
- Examen blanc et tests d'examens
- Pratique du bateau et évaluation

**Constitution du dossier**

- Une demande d'inscription administrative
- Un certificat médical administratif
- Deux photos d'identité norme ISO
- Une enveloppe affranchie et non libellée
- Une photocopie d'une carte d'identité
- Livret du candidat

**EXTENSIONS HAUTURIÈRE ET GRANDE PLAISANCE****Programme**

- Carte marine
- Calcul et report d'un point
- Route surface et fond
- Calcul de marée
- Examen blanc

**Constitution du dossier**

- Une demande d'inscription administrative
- Une photocopie d'une carte d'identité
- Deux photos d'identité
- Copie du permis Côtier

Les tarifs des formations comprennent la formation théorique, la formation pratique jusqu'à obtention du permis sans supplément (hors frais administratifs)

En cas de rupture du contrat par le candidat moins de huit jours avant le début du stage, entraîne le paiement intégral de la formation

Toutefois le candidat pourra se réinscrire à un autre stage sans supplément (hors frais administratifs)

Toute séance de conduite non décommandée par le candidat à l'avance, sera due et facturée. Modalité de paiement : au comptant et en un seul versement par chèque.

Le candidat mandate l'établissement pour accomplir en son nom et à sa place toutes les démarches et formalités nécessaires auprès de L'administration.(hors frais administratifs)

Fait à ..... Le .....

Agrément bateau école N°005002 du 03/06/2013 délivré par SN Rhône-Saône

Signature du candidat

Signature de l'exploitant de l'établissement Philippe Catelain

(ou représentant légal si le candidat est mineur)

## Demande d'inscription à une option de base du permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur



N° 14681\*03

**Eaux maritimes :** option « côtière »  
**Eaux intérieures :** option « eaux intérieures »

Décret n° 2007-1167 du 2 août 2007 modifié - Arrêté du 28 septembre 2007 modifié

### Identification du demandeur

|                      |                          |                                      |                                                   |
|----------------------|--------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------------------|
| Madame               | <input type="checkbox"/> | Monsieur                             | <input type="checkbox"/>                          |
| <input type="text"/> |                          | <input type="text"/>                 |                                                   |
| Nom de famille       |                          | (suivi du nom d'usage s'il y a lieu) | Prénoms (au complet dans l'ordre de l'état-civil) |
| Né(e) le             | <input type="text"/>     |                                      | A <input type="text"/>                            |
| Nationalité          | <input type="text"/>     |                                      |                                                   |
| Adresse complète :   |                          |                                      |                                                   |
| Numéro               | <input type="text"/>     | Extension                            | <input type="text"/>                              |
|                      |                          | Nom de la voie                       | <input type="text"/>                              |
| <input type="text"/> |                          |                                      |                                                   |
| Code postal          | <input type="text"/>     | Localité                             | <input type="text"/>                              |
|                      |                          | Pays                                 | <input type="text"/>                              |
| Téléphone            | <input type="text"/>     | Courriel                             | <input type="text"/>                              |

Numéro du candidat(e)  (renseignement à fournir par l'établissement de formation)

### Composition du dossier d'inscription

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| La présente demande complétée <b>(1)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Un timbre fiscal électronique de 78 € correspondant au droit de délivrance <b>(2)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Une photocopie d'une pièce d'identité                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Un certificat médical de moins 6 mois selon le modèle défini (arrêté du 18/9/2007, annexe VI)                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Une photographie d'identité récente et en couleur <b>(3)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Le cas échéant, l'original du ou des permis mer et/ou fluviaux déjà obtenus                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>(1)</b> Pour les sessions d'examen organisées à titre exceptionnel, se renseigner au préalable auprès du service instructeur.<br><b>(2)</b> Pour les candidats déjà titulaires d'un permis maritime ou fluvial, le timbre de délivrance n'est pas exigé.<br><b>(3)</b> Les titulaires d'un permis plaisance délivré depuis moins de 10 ans en sont dispensés. |

Je soussigné(e), candidat(e), déclare sur l'honneur que les renseignements de la présente demande sont exacts ☐

Fait à :   
Le,

Signature

**CERTIFICAT D'APTITUDE PHYSIQUE DES CANDIDATS**  
**AU TITRE DE CONDUITE DES BATEAUX DE PLAISANCE A MOTEUR**

(Décret n° 2007-1167 du 2 août 2007 modifié, Arrêté du 28 septembre 2007 modifié)

**Le présent certificat doit être établi depuis moins de six mois à la date de dépôt du dossier.**  
**Le candidat et le médecin consultant prennent connaissance des dispositions réglementaires figurant au dos**

*Réservé au médecin consultant*

Je soussigné(e), docteur en médecine,

.....  
.....

Certifie avoir examiné ce jour

Nom : .....

Prénom : .....

Je déclare que l'intéressé(e) :

☐ satisfait ☐ ne satisfait pas ☐ satisfait sous réserve(s)\*  
aux conditions d'aptitude physique requises par les textes  
en vigueur.

\* Si cette case est cochée, les réserves ci-dessous  
seront reportées sur le titre de conduite

- ☐ 1. Port d'une correction optique et paire de verres  
correcteurs de rechange.
- ☐ 2. Port d'une prothèse auditive.
- ☐ 3. Port d'une prothèse de membre fonctionnellement  
satisfaisante.
- ☐ 4. Adaptation du système de commande du moteur et  
de la barre pour les handicaps du membre supérieur.
- ☐ 5. Nécessité d'être accompagné d'une tierce personne.

Fait à .....

Le .....

Signature et cachet du médecin consultant

*Réservé au candidat*

Mme ☐ M. ☐

Nom : .....

Prénom : .....

Né(e) le .....

A .....

Adresse : .....

.....

.....

.....

▪ déclare avoir pris connaissance des dispositions  
réglementaires concernant les conditions d'aptitude  
physique requises pour se présenter à l'examen pour  
l'obtention du permis.

▪ s'engage à respecter les prescriptions particulières qui  
sont reportées sur le permis dans le cas d'une aptitude  
physique « satisfaisante sous réserve(s) ».

Fait à .....

Le .....

Signature du candidat

***Le cas échéant, décision finale du médecin des gens de mer***

*Les honoraires demandés pour l'obtention de ce certificat ne font pas l'objet d'un remboursement par les caisses d'assurance maladie*

*La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'information, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à ce formulaire par les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de l'organisme géographiquement dépendant où la demande a été déposée.*

## CERTIFICAT MEDICAL

(Extrait de l'annexe VI de l'arrêté du 28 septembre 2007 modifié  
relatif au permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur,  
à l'agrément des établissements de formation et à la délivrance des autorisations d'enseigner)

### Conditions d'aptitude physique pour les candidats au permis de conduire les bateaux de plaisance à moteur

Les conditions d'aptitude physique requises pour pouvoir se présenter à l'examen pour le permis sont les suivantes :

**1 - Acuité visuelle minimale sans correction ou avec correction :** 6/10 d'un oeil et 4/10 de l'autre ou 5/10 de chaque oeil.

Verres correcteurs admis, sous réserve :

- de verres organiques ;
- d'un système d'attache de lunettes ;
- d'une deuxième paire de lunettes de rechange à bord.

Lentilles pré-cornéennes admises sous réserve :

- de port de verres protecteurs neutres par dessus les lentilles, pour engins découverts ;
- d'une paire de verres correcteurs de rechange à bord.

Les borgnes et amblyopes unilatéraux peuvent être autorisés à conduire les navires de plaisance, sous réserve d'un minimum d'acuité visuelle de l'oeil sain de 8 / 10 sans ou avec correction. Les sujets présentant cette acuité visuelle sans correction devront porter des verres protecteurs neutres sur les engins découverts.

Pour les borgnes, le permis ne pourra être délivré qu'un an après la perte de l'oeil.

**2 - Champ visuel périphérique :** normal.

Pour les borgnes et les amblyopes, contrôle à l'appareil de Goldmann obligatoire.

**3 - Sens Chromatique :** satisfaisant.

Les sujets faisant des erreurs au test d'Ishihara devront obligatoirement subir un examen à la lanterne de Beyne.

**4 - Acuité auditive minimale :**

- voix chuchotée perçue à 0,50 mètre de chaque oreille ;
- voix haute à 5 mètres de chaque oreille ;
- prothèse auditive tolérée.

**5 - 1 - Membres supérieurs (exigences pour se présenter au permis) :**

Les fonctions de préhension des membres supérieurs nécessaires au pilotage du bateau doivent être satisfaisantes.

En cas d'infirmité ou d'amputation de l'un des membres supérieurs, le candidat pourra néanmoins être déclaré apte s'il est porteur d'une prothèse fonctionnellement satisfaisante et si des modifications adéquates ont été apportées au système de commande du moteur et de la barre.

**6 - 1 - Membres inférieurs (exigences pour se présenter au permis) :**

Intégrité fonctionnelle des deux membres inférieurs ou intégrité de l'un des membres et appareillage mécanique satisfaisant de l'autre.

Au cas où ces conditions ne seraient pas remplies, le candidat sera néanmoins autorisé à se présenter à l'examen au permis; en cas de succès, il ne pourra embarquer seul et devra être accompagné d'une tierce personne âgée d'au moins 16 ans, présentant les conditions d'aptitude physique sans restriction. Il n'est pas nécessaire que cette tierce personne soit elle-même titulaire du permis de conduire.

**7 - Etat neuropsychiatrique et cardio-vasculaire :** satisfaisant.

**8 - D'une manière générale, toute affection faisant courir le risque d'une perte brutale de connaissance entraînera l'inaptitude.**

Toutefois, les affections parfaitement bien contrôlées par le traitement, en particulier le diabète et la comitialité, pourront être tolérées. Elle feront l'objet d'un examen approfondi avant la délivrance du certificat.

**9 - En cas de difficulté ou de contestation d'ordre médical, le médecin des gens de mer statue en dernier ressort, après avoir procédé ou fait procéder, aux frais du candidat, à tous les examens qu'il juge nécessaires.**



**Centre d'Instruction Motonautique Alpin**

Aqua Détente - Port Savines - Baie de la  
gendarmerie

BP 5 - 05160 Savines-le-Lac

**Tél. 06 03 55 59 44**

[cimapermisbateaux@gmail.com](mailto:cimapermisbateaux@gmail.com)

**Permis option côtière :**

Ce permis autorise, à partir de 16 ans, la conduite d'un bateau de plaisance français à moteur de plus de 6CV, pour toute navigation de jour et de nuit, sans limitation de jauge ou de puissance, jusqu'à 6 milles d'un abri. Ce permis autorise également la conduite de Véhicules Nautiques à Moteur (jet ski).

**Il permet de naviguer sur tous les plans d'eau fermés, comme Serre-Ponçon.**

*Extension cartographie hauturière :*

Ce permis autorise, à partir de 16 ans, la conduite d'un bateau de plaisance français à moteur, pour toute navigation de jour comme de nuit, sans limitation de distance, de jauge ou de puissance.

*Permis option eaux intérieures :*

Ce permis autorise, à partir de 16 ans, la conduite des bateaux de plus de 6CV et de moins de 20 mètres, sur les rivières, fleuves, canaux et lacs, de jour comme de nuit.

*Extension grande plaisance eaux intérieures :*

Ce permis autorise la conduite des navires de plus de 20 mètres sur les rivières, fleuves, canaux et lacs, de jour comme de nuit.

*Radiotéléphonie (CRR) :*

Le certificat restreint de radiotéléphoniste (CRR), qui a valeur internationale, est obligatoire pour toute personne utilisant un poste émetteur-récepteur (VHF ou BLU) à bord d'un navire de plaisance à l'étranger.